



# REGLEMENT



Chaque participant devra s'inscrire avant le départ.

*Tout mineur sera obligatoirement accompagné d'un représentant légal ou tuteur.*

Comportement routier : les participants ne bénéficient en aucun cas de la priorité, chaque participant doit respecter le code de la route. De même, il aura à cœur de respecter la nature et son environnement.

Le port du casque à coque rigide est obligatoire pour tous les cyclistes.

Responsabilité : L'Organisation décline toute responsabilité quant à la détérioration, le vol ou la destruction du matériel des participants à l'occasion de cette manifestation.

Parcours pour les cyclistes : Les groupes constitués n'excéderont pas 19 participants. Un espace de sécurité entre chaque groupe doit permettre aux véhicules d'effectuer les manœuvres de dépassement et de rabattement en toute sécurité.

Téléphones d'Urgence :

Gendarmerie ( en cas d'accident corporel):**17**          Pompiers : **18**

Samu : **15**

Organisateurs : **06 13 41 06 71 - 06 83 50 45 10**